

Aucune mesure fiscale n'est prévue pour venir en aide aux femmes qui élèvent seules leurs enfants et travaillent à l'extérieur. Il n'y a rien non plus en faveur des familles monoparentales. Le crédit d'impôt ne compensera pas pleinement la hausse de la taxe de vente. Puisqu'il ne s'agit pas d'un crédit remboursable, cette mesure ne sera d'aucun secours pour les pauvres et la classe moyenne.

Ceux qui me connaissent bien savent que je me passionne pour l'histoire. Quand j'ai su que le ministre des Finances présenterait son Livre blanc sur la fiscalité le 18 juin, je me suis rappelé que ce jour marque l'anniversaire de la bataille de Waterloo. Celle-ci a eu lieu le 18 juin 1815. Voici ce que dit la *World Book Encyclopaedia* à propos de la bataille de Waterloo:

Cette bataille, qui s'est déroulée le 18 juin 1815, a été la dernière qu'ait livrée Napoléon Bonaparte, génie militaire français. Elle mit fin à son ambition politique de gouverner l'Europe. Sa défaite a été si écrasante qu'on dit maintenant d'une personne qui a subi un terrible revers qu'elle a «trouvé son Waterloo».

Je crois que le ministre des Finances vient de trouver son Waterloo.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Hier, monsieur le Président, 30 spécialistes que le ministre des Finances (M. Wilson) avait recrutés et qui étaient prêts apparemment à travailler gratuitement ont eu le Livre blanc sous les yeux. Il s'agit d'avocats et de comptables qui sont parfaitement à l'aise dans le monde de la fiscalité, monde que comprennent beaucoup plus les hommes d'affaires des rues Bay et Saint-Jacques que les Canadiens ordinaires.

Si le ministre des Finances avait eu la bonne idée, qu'il n'a pas eue, de laisser 30 agriculteurs, pêcheurs, salariés, ménagères et pensionnés examiner d'avance son projet de réforme fiscale, quitte ensuite à leur demander conseil pour voir si sa réforme fiscale était une bonne chose, ceux-ci lui auraient dit de remettre son projet de réforme fiscale sur le métier et de se remettre à l'ouvrage, car sa réforme fiscale n'avantage pas les Canadiens ordinaires.

C'est un fait que nous avons besoin chez nous d'une vraie réforme fiscale. Ce que le ministre des Finances a annoncé ce soir n'en est pas une. Je regrette que le ministre ait laissé passer cette occasion et je tiens à parler des Canadiens qui espèrent une réforme fiscale globale, ce qu'ils n'ont pas obtenue, et de ce que nous trouvons ce soir dans le document du ministre des Finances.

S'agit-il là d'une mesure budgétaire? La réponse est évidente. Je ne me souviens plus exactement du nombre de mesures fiscales spéciales qui doivent entrer en vigueur ce soir ou demain par suite de la motion des voies et moyens qu'a déposée le ministre des Finances. Vous avez examiné cette question aujourd'hui à la Chambre des communes, monsieur le Président, et vous l'y examinerez encore demain. Ce soir, nous nous demandons si les Canadiens ont été traités avec la justice et la franchise qu'ils méritent dans le cadre des mesures de réforme fiscale annoncées.

Les Canadiens attendent une réforme fiscale depuis fort longtemps. J'imagine que c'était faire preuve de beaucoup de naïveté que d'espérer une réforme fiscale réelle d'un gouvernement conservateur. Notre erreur a été d'espérer qu'en dépit de

l'orientation générale du gouvernement, le ministre des Finances, malgré son expérience de la rue Bay et le parti qu'il représente à la Chambre des communes, pourrait accoucher d'une bonne réforme fiscale.

Certains me demandent parfois si, à mon avis, il y a du bon dans ce que produit le ministre des Finances. J'admire son éloquence. Le ministre des Finances avait tout à fait raison de réclamer une fiscalité qui fût simple, équitable et progressive et de condamner, par exemple, les taxes de vente archaïques. L'ennui, c'est qu'il n'a pas su adapter son éloquence à la réalité. Autrement dit, il a maintenu la fiscalité actuelle, en dépit de tous ses défauts, et il n'a pas apporté les changements fondamentaux que les Canadiens attendaient.

Pour résumer le tout, je dirai que la famille moyenne, dans un premier temps, va bénéficier d'une diminution d'impôt de 295 \$ par année, soit 6 \$ par semaine, non pas maintenant, non pas en décembre, mais en juillet ou en août 1988. Voilà qui devrait être bien utile aux pauvres gens qui ont besoin d'aide maintenant. Trois quarts des familles canadiennes dont les revenus s'élèvent à 100 000 \$ ou plus bénéficieront aussi de réductions d'impôt. Dans leur cas, ces réductions représenteront en moyenne 4 365 \$ par année ou 85 \$ par semaine.

Par conséquent, la réforme fiscale se résume pour la famille moyenne à un ou deux Big Mac et peut-être un cornet de frites par semaine. Pour la famille aisée, ce sera des dîners au Winston ou au Beaver Club, les dîners à la chandelle, les vins français, les tournedos et tout le reste. La réforme fiscale du gouvernement perpétue les écarts.

On peut se demander pourquoi les Canadiens aisés qui ont profité du budget de l'an dernier, qui ont obtenu une exemption sur les gains en capital de 500 000 \$ en 1985 et se retrouvaient apparemment toujours du côté gagnant dans les budgets des gouvernements libéraux devraient une fois de plus remporter le gros lot de la réforme fiscale du ministre des Finances.

Si les Canadiens attendaient l'annonce de mesures équitables, ils sont sûrement très déçus de ce qu'ils ont entendu ce soir.

[Français]

En ce qui a trait à l'équité, après analyse, la réforme fiscale des conservateurs signifie que trois familles riches sur quatre recevront en moyenne 4 365 \$ en réduction d'impôt par année, que 60 000 sociétés profitables continuent d'être épargnées en taxes et qu'elles ne paient pas un sou d'impôt et que la famille canadienne moyenne paie environ 1 000 \$ par année en impôts et autres taxes de plus qu'en 1984. Je dis à l'honorable député de Lévis (M. Fontaine) que depuis 1984 les augmentations de taxes sur la famille moyenne canadienne ont monté jusqu'à 1 300 \$. Monsieur le Président, maintenant, on nous demande de croire que c'est une vraie réforme fiscale, quand cette même famille moyenne va recevoir peut-être une réduction de 300 \$ dans ses taxes, dans son fardeau fiscal, en 1988, en même temps que les familles riches recevront une réduction de taxes qui est 14 fois plus grande que la réduction de taxe pour le petit contribuable.

En ce qui a trait à l'intégrité, les conservateurs ont malheureusement décidé de garder les mauvaises nouvelles pour après les élections.